

Nombre de personnes au Canada bénéficiant

	1. De la sécurité de la vieillesse	2. Du supplément de revenu garanti	3. Du supplément de revenu garanti intégral
Terre-Neuve	40,286	32,633	18,712
Île-du-Prince-Édouard	14,037	10,211	4,050
Nouvelle-Écosse	85,697	56,706	22,246
Nouveau-Brunswick	65,154	43,383	17,933
Québec	518,400	327,913	134,300
Ontario	778,360	354,243	94,529
Manitoba	112,420	63,418	18,783
Saskatchewan	108,043	58,950	18,574
Alberta	145,465	80,502	26,026
Colombie-Britannique	255,465	128,308	40,037
Territoires du Nord-Ouest	1,176	942	760
Yukon	662	364	220
Total	2,125,165	1,157,573	396,170

Remarque: Les chiffres ci-dessus concernent le mois de janvier 1979.

4. Montant moyen du supplément de revenu garanti touché chaque mois par les bénéficiaires de la pension de la sécurité de la vieillesse

	Selon les bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse	Selon les bénéficiaires du supplément du revenu garanti
Terre-Neuve	\$91.91	\$113.61
Île-du-Prince-Édouard	78.87	108.50
Nouvelle-Écosse	70.31	106.44
Nouveau-Brunswick	71.48	107.60
Québec	66.29	104.89
Ontario	45.43	100.00
Manitoba	57.37	101.93
Saskatchewan	56.45	103.56
Alberta	56.80	102.77
Colombie-Britannique	51.09	101.94
Territoires du Nord-Ouest	97.45	121.66
Yukon	64.33	117.00
Moyenne au Canada	56.11	103.16

Remarque: Les chiffres ci-dessus concernent le mois de janvier 1979.

La colonne de gauche indique le montant moyen du supplément de revenu garanti versé en janvier 1979, et calculé selon le nombre total de bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse (2 125 165). La moyenne calculée selon le nombre inférieur de bénéficiaires du supplément de revenu garanti (1 157 573) figure à la colonne de droite.

5. Les chiffres des tableaux I et II ne tiennent pas compte des personnes vivant à l'étranger qui reçoivent des prestations de la sécurité de la vieillesse
Nombre de bénéficiaires vivant à l'étranger

Terre-Neuve	94
Île-du-Prince-Édouard	44
Nouvelle-Écosse	321
Nouveau-Brunswick	342
Québec	2,754
Ontario	16,887
Manitoba	618
Saskatchewan	349
Alberta	630
Colombie-Britannique	2,318
Territoires du Nord-Ouest	
Yukon	
Total	24,357

REMARQUE: Les chiffres ci-dessus concernent le mois de janvier 1979.

Questions au Feuilleton

LES ALLOCATIONS AU CONJOINT

Question n° 1120—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Au cours de chacun des mois de 1977, combien de personnes ont touché les allocations versées au conjoint que prévoit la Loi sur la sécurité de la vieillesse et parmi celles-ci, combien compte-t-on a) d'hommes, b) de femmes?

2. Au cours de ces mois, dans combien de cas l'allocation versée au conjoint a-t-elle été interrompue à la suite du décès du conjoint le plus âgé et parmi ces cas, combien compte-t-on a) d'hommes, b) de femmes?

3. Dans combien de cas, l'interruption s'est-elle produite a) immédiatement, b) jusqu'à 6 mois après la mort du conjoint le plus âgé?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En ce qui concerne le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

1. Voir le tableau I.

2 et 3. Voir le tableau II.

1. Nombre de personnes qui touchaient l'allocation au conjoint, au cours de chaque mois de 1978

Janvier	74,307
Février	74,156
Mars	73,835
Avril	66,259
Mai	70,885
Juin	72,824
Juillet	73,801
Août	74,369
Septembre	74,699
Octobre	75,157
Novembre	75,201
Décembre	75,012

a) et b)—les données quant au sexe des bénéficiaires de l'allocation au conjoint ne sont pas régulièrement disponibles. Cependant, les données compilées pour juin 1978 seulement révélaient que 5,753 hommes et 67,071 femmes touchaient l'allocation au conjoint.

2. Nombre de cas pour lesquels l'allocation au conjoint a été interrompue à la suite du décès du conjoint le plus âgé, au cours de chaque mois de 1978

Janvier	189
Février	207
Mars	202
Avril	199
Mai	169
Juin	186
Juillet	127
Août	151
Septembre	149
Octobre	165
Novembre	204
Décembre	142
Total	2,090

a) et b)—Les données quant au sexe des bénéficiaires pour lesquels l'allocation a été interrompue ne sont pas disponibles.